

Document 1 – Les pratiques culturelles en France en 2008 : Au cours des 12 derniers mois, parmi les ménages dont le chef du ménage est (voir à droite), proportion (%) de ménages dont un ou plusieurs des membres déclarent :

	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Employés	Ouvriers
*Avoir joué d'un instrument de musique	22	9	8
*Sortir le soir pour aller au spectacle (autre que cinéma)	41	14	11
Ne pas utiliser d'ordinateur chez soi (notamment car n'en ont pas)	12	40	42
Regarder la télévision principalement sur la chaîne TF1	29	52	56
*Regarder la télévision principalement sur la chaîne Arte	18	7	4
*Être allé dans un musée	59	22	15
*Avoir plus de 200 livres chez soi	49	13	10
N'avoir lu aucun livre	10	32	45
*Avoir lu des romans classiques	29	13	10
*Avoir lu des romans policiers ou d'espionnage	40	39	39
Faire du tricot, broderie, couture	15	25	16
Faire des travaux de bricolage	58	44	47
Être allé à la fête foraine	37	43	47
Être allé dans un zoo	33	25	25

Oliver Donnat, *Les pratiques culturelles des Français, Enquête 2008*, Publié par le Ministère de la Culture, 2009.

Question 1 : Entourez pour chaque ligne le chiffre le plus élevé.

Question 2 : Mettez une croix en début de ligne pour toutes les pratiques culturelles qui pourraient avoir un impact bénéfique sur la réussite scolaire.

Question 3 : Qu'en concluez-vous ? Illustrez votre réponse à l'aide de quelques exemples significatifs (avec %).

On constate que les activités de loisirs repérées comme favorables à la réussite scolaire sont toutes pratiquées davantage dans les familles dont le chef de famille est « cadres ou profession intellectuelle supérieure » (CPIS) alors qu'à *contrario*, la plupart des activités de loisirs inutiles à la réussite scolaire sont davantage pratiquées par les familles dont le chef de famille est employé ou ouvrier (sauf pour le zoo). Ainsi, les familles où la pratique de la musique ou la visite de musées est la plus fréquente sont des familles de CPIS (respectivement 22 et 59% pour les « CPIS » contre 8 et 15% pour les « ouvriers ») alors que les familles qui pratiquent le plus la fête foraine ou regardent principalement TF1 appartiennent à la PCS « employé » ou « ouvrier » (respectivement 47 et 56% pour les « ouvriers » contre 37 et 29% pour les « CPIS »).

Document 2 : La lecture en héritage ?

En %	Qui lisaient pendant l'enfance	Qui ne lisaient pas (ou très peu) pendant l'enfance
Enfants de cadres...	81	71
Enfants d'ouvriers...	60	29*

Source : INSEE enquête « Transmissions familiales », octobre 2003 (données 2000).

Question 4 : Qu'est-ce qui explique le plus le goût pour la lecture à l'âge adulte, la PCS du père ou le fait d'avoir lu pendant l'enfance ?

Justifiez votre choix.

Parmi les 4 configurations sociologiques de lecteur à l'âge adulte, les 2 scores les plus élevés concernent les enfants de « CPIS ». On remarque en outre que même lorsqu'ils n'étaient pas lecteur pendant l'enfance, les enfants de « CPIS » auront une probabilité plus forte de lire à l'âge adulte (71%) que les enfants d'« ouvrier » qui lisaient pendant l'enfance (60%).

Question 5 : A l'aide des données du tableau, formulez un argument montrant que le goût pour la lecture dépend de la PCS des parents, puis formulez un autre argument montrant que tout ne dépend pas de son milieu social d'origine (et de quoi alors ?).

Comme on veut le démontrer dans la question précédente, le goût pour la lecture à l'âge adulte est d'abord déterminé par la PCS des parents (= l'origine sociale) car, quelle que soit l'intensité de la lecture pendant l'enfance, ce sont toujours les enfants de « CPIS » qui lisent le plus à l'âge adulte. Cependant un deuxième facteur explicatif apparaît en second dans le document. Pour une origine sociale donnée, les enfants qui lisaient pendant leur enfance lisent davantage à l'âge adulte, que ce soit des enfants de « CPIS » (81% contre 60%) ou d'« ouvriers » (71% contre 29%).

Document 3 : Obtention du bac selon le milieu social et la génération

	Enfants de cadres	Enfants d'ouvriers	Ensemble
Génération nées entre 1929 et 1938	35%	1%	5%
Génération nées entre 1954 et 1958	69%	11%	23%
Génération nées entre 1983 et 1987	90%	49%	65%

Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, *L'état de l'école*, édition 2010.

Question 6 : Peut-on parler d'un rattrapage des enfants d'ouvriers dans l'obtention du baccalauréat ? Justifiez votre réponse (%).

Oui il y a un rattrapage des enfants d'ouvriers par rapport aux enfants de cadres dans le taux d'obtention du baccalauréat (rattrapage = réduction de l'écart) :

- En effet, en 50 ans, la part des enfants d'ouvriers obtenant le bac est multipliée par 49 (49/1) alors que celles des enfants de cadres est multipliée par 2,6 (90/35).
- Ou, pour les générations nées entre 1929 et 1938, les enfants de cadres obtenaient 35 fois plus le bac (35/1) que les enfants d'ouvriers, alors que pour les générations nées entre 1983 et 1987, les enfants de cadres n'obtiennent plus que presque 2 fois plus le bac (90/49).

Remarque : mesurer l'évolution des écarts en points de pourcentage vous induisait en erreur (on passe de 34 points de % d'écart à 41%).

Question 7 : Quels sont les éléments qui expliquent, selon vous, l'écart d'obtention du baccalauréat entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers ?

- la démocratisation de l'enseignement par l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans puis 16 ans est récente pour les enfants des catégories populaires (les portes du collège puis du lycée se sont ouvertes aux enfants de toutes les catégories sociales et pas seulement à l'élite comme par le passé). (doc3)
- Les enfants de cadres et leurs parents ont, en moyenne, davantage d'**ambition** scolaire car il semble « normal » d'égaliser au moins le niveau d'étude des parents ; en revanche, les enfants d'ouvriers, dont les parents ont le plus souvent eu des scolarités courtes, sont moins familiers des études longues et de l'ambition de réussite scolaire.
- Les familles des catégories populaires (employés et ouvriers), dont les parents sont en moyenne peu diplômés et peu fortunés, pratiquent des activités de loisirs éloignées des critères de réussite scolaire (bricolage, TF1, fête foraine) alors que les familles de CPIS ont davantage des pratiques culturelles réutilisables et rentables à l'école (musée, Arte, 200 livres) (cf. doc 1).

= le **capital culturel moyen** dans les familles de CPIS est plus élevé que celui des familles de catégories populaires, ce qui contribue à créer (ou pas) un **bain culturel implicite et largement invisible** favorable à la réussite scolaire des enfants. Par exemple la pratique de la lecture ou la familiarité avec les livres est supérieure en moyenne dans les familles dont les parents sont diplômés (CPIS), ce qui crée une prédisposition inconsciente favorable à la lecture pour les enfants (doc.2), or la maîtrise et le goût pour la lecture et l'écrit sont des éléments décisifs dans la réussite scolaire.